

3^{ème} Comité régional des acteurs de la Transition énergétique et du Climat

Hôtel de Région – Bordeaux - Lundi 4 décembre 2017

Compte rendu synthétique

Le troisième Comité régional des acteurs de la Transition énergétique et du Climat a réuni 145 participants représentant 102 organisations et a été suivi, en streaming, par 137 auditeurs dont 70% étaient des femmes. Il ressort de l'enquête de satisfaction l'intérêt et/ou l'importance:

- *des témoignages d'acteurs qui montrent la nécessité de politiques régionales plus opérationnelles,*
- *du COPTec comme « moteur » d'une dynamique régionale impliquant tous les acteurs de terrain ;*
- *de réserver plus de temps aux échanges avec les intervenants et de limiter celui des déclarations ;*
- *du COPTec pour acter ou valider des objectifs et plans d'action de la Région ;*
- *de la mise à disposition des interventions. C'est le cas par la mise en ligne sur les pages COPTec du site web Région : <https://www.nouvelle-aquitaine.fr/grands-projets/conseil-permanent-transition-energetique-climat-coptec.html>*

Monsieur Alain Rousset, Président de la Région Nouvelle-Aquitaine souligne l'importance d'AcclimaTerra, collectif régional réunissant 330 scientifiques. Par leur expertise sur les impacts des dérèglements climatiques en Nouvelle-aquitaine, ils éclaireront la Région sur les décisions à prendre et permettront de développer la sensibilisation de tous les acteurs et des citoyens. Il rappelle que les secteurs des transports et du logement sont les deux premiers émetteurs de gaz à effet de serre alors que l'agriculture et l'industrie ont abaissé leurs émissions de CO2.

Au niveau international, les dernières Conférences des parties des Nations Unies ont permis des progrès significatifs dans la prise de conscience et les engagements en faveur du climat et ce malgré la prise de position du nouveau Président des Etats-Unis. Aujourd'hui, tout le monde doit se sentir investi. Il rappelle que la meilleure des énergies est celle que l'on ne consomme pas. Il en est de même pour les matières premières, les matériaux et les équipements d'où l'importance d'une démarche exemplaire en matière de tri, de recyclage, de circuits courts et d'économie circulaire. Le transfert de la compétence sur la gestion et la prévention des déchets aux Régions est une opportunité pour économiser l'énergie sous toutes ses formes. L'Europe doit, aussi, être au rendez-vous d'une politique beaucoup plus ambitieuse pour la transition énergétique lors de la programmation des fonds européens post 2020.

Il confirme que pour la Région Nouvelle-Aquitaine, la transition énergétique est une politique qui doit être dynamisée avec détermination et lucidité. Il faut convaincre l'ensemble de la population, accompagner les acteurs, faire connaître les résultats, diffuser les innovations, multiplier les échanges avec d'autres pays plus avancés sur des sujets comme l'adaptation au changement climatique et enfin mobiliser plus encore le monde de la recherche. Les dynamiques en faveur de la transition énergétique seront réussies, si elles sont coconstruites entre collectivités territoriales, acteurs privés et le secteur de la recherche dans un climat de confiance. Il précise qu'un travail spécifique est à conduire sur le littoral concernant l'adaptation tout comme dans l'industrie avec les entreprises électro-intensives pour la réduction des consommations d'énergie.

Réussir le mix énergétique avec un développement important des énergies renouvelables ne sera pas chose aisée d'où l'importance clef de la réduction des consommations énergétiques. L'atténuation est une priorité tout comme la végétalisation l'est dans les espaces urbanisés encore trop minéralisés.

Enfin, le COPTec est un haut lieu de convergence pour que « les ruisseaux de la transition énergétique se multiplient ».

Madame Françoise Coutant, Vice-Présidente de la Région Nouvelle-Aquitaine insiste sur l'ambition de la Région de coupler politique d'atténuation et politique d'adaptation. Elle note que le récent appel international de 15 000 scientifiques pour préserver d'urgence la biodiversité, prouve que l'enjeu n'est plus de sauver la planète mais l'humanité. Elle souligne l'importance d'une solidarité du Nord vers le Sud, alors que l'ONU a comptabilisé 150 millions de réfugiés climatiques en 2016.

La Région a fixé, pour 2021, des objectifs ambitieux pour la réduction des gaz à effet de serre, la baisse des consommations d'énergie et le développement des énergies renouvelables. Ils sont exigeants mais atteignables parce qu'indispensables.

Les récentes publications scientifiques internationales montrent qu'une concrétisation partielle de l'Accord de Paris sur le climat pourrait entraîner un réchauffement supérieur à 2°, voire à 3°. Une augmentation de 4°, voire de 6° vers 2100 n'est plus à exclure. Quelque-soit la part de variabilité statistique, il y a nécessité d'anticiper pour être en capacité de pouvoir s'adapter dans les meilleures conditions pour tous et à des coûts socialement et économiquement acceptables.

Ces « possibles climatiques » obligent à considérer une stratégie d'adaptation comme cosubstantielle d'une politique volontariste de réduction des émissions de gaz à effet de serre. L'atténuation et l'adaptation sont donc complémentaires et dorénavant intimement liées. Ce sont les deux facettes d'une réponse à un même problème : l'impact de l'anthropocène sur les écosystèmes terrestres, les mers, les océans et l'atmosphère dont nous dépendons directement. Enfin, le couplage des deux piliers de l'action pour le climat : l'atténuation et l'adaptation est un facteur puissant d'innovation.

La Région entend renforcer la résilience de la Nouvelle-Aquitaine en motivant, dès aujourd'hui, des actions d'adaptation qui ont aussi, très souvent, un bilan positif pour l'atténuation. Elle cite quelques exemples initiés ou soutenus par la collectivité régionale :

. La Région soutient le Cluster Eco-habitat, le CREAHD, les Interprofessions du bois, les centres de formation du bâtiment, le Pôle de compétitivité Xylofutur, ... L'objectif : développer l'usage des matériaux bio-sourcés dans les bâtiments à haute valeur environnementale. Cette politique permet à la fois de réduire les émissions de gaz à effet de serre par le stockage du carbone dans les matériaux, la diminution des besoins en chauffage et, dans le même temps, améliore le confort thermique passif du bâtiment donc sa « résistance » à moindre coût lors des périodes de forte chaleur et caniculaires ;

. La Région a décidé, au printemps 2017, d'un Plan régional ambition-bio. Elle soutient aussi financièrement la diminution des pesticides par le soutien à l'agriculture innovante, l'agroforesterie, la méthanisation à la ferme, ... Toutes ces actions diminuent la part des intrants d'origine pétrochimique et augmentent les taux et le cycle du carbone dans les sols. Hors, les agronomes et les pédologues ont démontré de longue date que la présence de matière organique facilite le maintien des réserves en eau de surface et améliore les capacités de résistance des cultures à la sécheresse. L'atténuation et l'adaptation sont là aussi réunies ;

. En viticulture, un programme de recherche /développement est en cours, associant l'Institut des Sciences de la vigne et du vin (Université de Bordeaux), une Université allemande du Land de Hesse et Une université sud-africaine. Une des thématiques de ces synergies scientifiques internationales

porte sur l'adaptation au changement climatique. Ce projet se développe autour de nombreux échanges de doctorants, post-docs et l'organisation de séminaires scientifiques ;

. Au titre de ses Actions extérieures, la Région soutient dans le cadre de la coopération décentralisée des programmes pluriannuels d'adaptation au changement climatique avec les ex-régions de Fatick et de Diourbel au Sénégal, Haïti, les provinces de Hué et Lao-Cai au Vietnam, Madagascar et la Région du Plateau central au Burkina Faso. Ils sont complétés par des actions pour les énergies renouvelables (solaire PV, petit éolien, micro-méthanisation, ...) et la sauvegarde de la ressource en bois (reforestation et plantation de mangroves, agroforesterie et diversification des cultures vivrières, foyers domestiques à haut rendement, ...). Les programmes sont donc centrés sur le développement agricole basé sur la reforestation, l'agroforesterie, la reconquête biologique et physique des sols,...ce pour rendre l'agriculture locale résiliente aux dérèglements climatiques, favorable à l'autonomie alimentaire et au maintien de l'emploi par la création locale de ressources ;

. L'Appel à projets régional ADEME-Région « Vulnérabilité et adaptation du territoire face au changement climatique » dans lequel sont investis 11 premiers territoires pilotes (Communautés d'Agglomération : La Rochelle, Agen, Pau-Pyrénées, Grand Poitiers, Pays châtelleraudais, Limoges Métropole, PNR Millevaches en Limousin, Pays des 6 vallées en Vienne, le SCOT du Bergeracois et les Communautés de communes de l'Île d'Oléron et du Thouarsais). La plupart de ces territoires sont, dans le même temps, impliqués dans la démarche des territoires à énergie positive (TEPOS). Elles associent donc étroitement atténuation et adaptation ;

. Les programmes européens interrégionaux SUDOE et POCTEFA, avec le partenariat de la Région Nouvelle-Aquitaine, sont le cadre de nombreuses actions transfrontalières comme l'Observatoire pyrénéen des changements climatiques (OPCC) au sein de la Communauté de Travail des Pyrénées. Le 2ème Colloque international sur le thème du changement climatique en zones de montagne de l'OPCC s'est d'ailleurs déroulé les 7 et 8 novembre 2017 à Biarritz. STOP CO2, projet de coopération européenne financé par SUDOE, porte sur le développement d'un outil d'évaluation énergétique approprié aux gares de transport (routières et ferroviaires), avec l'objectif de réduire leurs consommations énergétiques.

S'adapter n'est plus une alternative mais une nécessité. Dès lors, comment anticiper et agir ? C'est le sens des témoignages de ce troisième Comité des acteurs de la transition énergétique et du climat :

Monsieur Nicolas Castay, Directeur du GIP Littoral et Monsieur Philippe Labadie, Directeur de la Scierie Labadie exposent l'historique et les motivations qui ont abouti à la réalisation de postes de secours mobiles pour les plages, en pin des landes. C'est l'illustration concrète d'une réponse innovante à la dégradation du trait de côte qui menace, à moyen terme, 5800 logements du littoral de l'ex-Aquitaine par la valorisation locale du savoir-faire de la filière bois landaise « du scieur au charpentier » et d'une entreprise familiale.

Monsieur Jacques-Albert Roussel, Président de l'entreprise Kipopluié, créée en 2005, montre comment l'innovation d'une entreprise régionale, aujourd'hui d'envergure nationale, permet d'optimiser la récupération et la gestion de l'eau de pluie. Il souligne que l'eau est encore trop souvent le parent pauvre des sujets sur le changement climatique. Aussi, il faut initier une « Transition des usages de l'eau » avec un premier principe : éviter les gaspillages et économiser systématiquement. Toutes les conditions réglementaires et sanitaires sont aujourd'hui réunies pour généraliser la récupération et la valorisation des eaux de pluie.

Madame Françoise Coutant suggère qu'une réflexion d'ensemble sur ce sujet soit engagée avec les bailleurs sociaux de Nouvelle-Aquitaine.

Monsieur Jean-François Berthoumieu, Président du Cluster Eau et Climat illustre la démarche d'avant-garde conduite en Agenais, pour le traitement de l'îlot de chaleur d'une zone industrielle.

En Lot et Garonne, les dérèglements climatiques impactent particulièrement les activités agricoles mais également les habitants tant dans leurs activités personnelles que professionnelles. La période caniculaire de l'année 2003 a marqué les esprits, d'autant qu'elle pourrait devenir récurrente dans les toutes prochaines années. Il souligne l'urgence de préparer les activités socio-économiques à la résilience face aux chocs de température haute qui se multiplient. Il est nécessaire de limiter les différences de températures (niveau et amplitude) entre zones végétalisées et minéralisées avec leurs ondes de chaleur, ce par la renaturation des espaces minéralisés. Il souligne l'importance des arbres qui par leur structure végétale verticale créent des micro-conditions de fraîcheur (humidité plus élevée et température plus basse). Les principes de l'écologie méditerranéenne : surfaces blanches pour favoriser l'effet d'albedo, plans ombrés, circulation d'air entre façades exposées différemment doivent s'appliquer rapidement aux nouvelles constructions et aux réhabilitations.

Madame Agnès Destrac Irvine, ingénieur d'études à l'INRA sur le secteur : Vignes et changement climatique et Monsieur David Amblevvert, pépiniériste viticole en Nouvelle-Aquitaine et Président de la Fédération française de la pépinière viticole démontrent toute l'importance d'une synergie entre les chercheurs et les professionnels pour produire de nouvelles variétés et de nouveaux cépages pour les vignobles.

Agnès Destrac Irvine souligne l'impact du réchauffement climatique sur l'équilibre sucres / acidité des raisins pour les étapes de vinification. Les déséquilibres affectent les caractéristiques œnologiques des vins dont les fraîcheurs aromatiques, les capacités de garde, ... selon les cépages. Les réponses d'adaptation seront multiples pour que les vignobles permettent encore une production de qualité dans une évolution climatique constatée, déjà, depuis plusieurs décennies. L'INRA a mis en place, en lien étroit avec les professionnels et le soutien de la Région Nouvelle-Aquitaine, un dispositif unique au monde : le programme Vivaadapt. Dans un vignoble représentatif des terroirs viticoles du bordelais, 52 cépages d'origine locale, du sud de l'Europe mais aussi de Bulgarie et de Géorgie sont et seront suivis sur plusieurs années avec de multiples indicateurs traitant de la viticulture et de la viniculture. C'est une stratégie d'adaptation conservatrice exploitant tout le potentiel de la vigne par ses caractéristiques intrinsèques et celles des pratiques culturelles. L'objectif est d'être en capacité d'introduire de nouveaux cépages (encépagement) dans les terroirs bordelais pour la viticulture de demain. Enfin, elle précise que pour l'INRA l'irrigation est une voie à écarter, celle-ci devant être exclusivement réservée aux cultures vivrières.

David Amblevvert souligne le poids du secteur économique de la pépinière viticole : la Nouvelle-Aquitaine est la première région française de production de plants. Le délai de production d'un plant de vigne est de 18 mois. C'est donc un temps relativement long qui oblige à l'anticipation des phénomènes qui touchent la vigne, dont le changement climatique. Il précise que les recherches sur les cépages doivent être complétées par de nouvelles pratiques comme la plantation d'automne alors qu'auparavant elle était printanière. Il faut donc anticiper les sécheresses printanières qui s'accroissent. Il faut aussi tester des cépages étrangers car l'évolution climatique est rapide. Le succès de cette anticipation repose sur des partenariats étroits entre les professionnels de la viticulture et le monde de la recherche. Le deuxième enjeu de cette collaboration fructueuse est de porter des efforts sur la réduction importante des intrants phytopharmaceutiques ou pesticides.

Monsieur Bernard Layre, membre du Bureau de la Chambre régionale d'agriculture Nouvelle-Aquitaine, chargé du dossier Changement climatique et adaptation souligne les réalités déjà très impactantes des dérèglements climatiques sur l'agriculture dans son ensemble et expose les thématiques à investir rapidement et prioritairement.

Il rappelle que la Nouvelle-Aquitaine est la première région économique agricole en Europe, avec 56 % du territoire et 86% en y ajoutant les espaces forestiers. Trois grandes questions se posent aux organisations agricoles : comment accompagner chaque agriculteur ? Comment transférer les connaissances de la recherche ? Comment fédérer le monde agricole sur le sujet de plus en plus prégnant de l'adaptation aux changements climatiques ?

La Chambre régionale d'agriculture Nouvelle-Aquitaine voit deux axes clef : l'extension de l'observatoire agricole ORACLE initiée en Poitou-Charentes pour un transfert des acquis et le développement des expérimentations et l'engagement dans un partenariat étroit avec la Région pour créer une « mouvement agricole d'adaptation »

Le premier temps d'échanges avec les participants est l'occasion d'aborder et /ou de souligner les points suivants :

- L'importance de pratiques agricoles qui réduisent d'abord les émissions de gaz à effet de serre dont les conséquences directes sont le changement climatique. Les Chambres d'agriculture ont pleinement conscience de la nécessité d'une évolution rapide de certaines pratiques. Elles oeuvrent à ces changements en associant, tout particulièrement, les innovateurs/précurseurs et les chercheurs comme pour le suivi des cultures par bio-contrôles. Il faut, effectivement, avancer vite entre atténuation et adaptation tout en garantissant la viabilité économique des exploitations ;
- Plusieurs réseaux agricoles, comme les CIVAM, travaillent de longue date sur des solutions de long terme comme le pâturage avec des assolements diversifiés. Des solutions existent déjà et l'enjeu, c'est que l'ensemble de la profession échange et valorise ces résultats.

Monsieur Hervé Le Treut, Président du Comité scientifique régional sur le changement climatique en Nouvelle-Aquitaine expose la démarche AcclimaTerra, en préambule au second rapport à paraître au printemps 2018.

AcclimaTerra est une initiative de la Région qui rassemble un bureau et un comité scientifique bénévole pour conforter l'indépendance des travaux publiés. Depuis 2013, 370 scientifiques issus de 100 organismes de recherche basés en Nouvelle-Aquitaine contribuent à la connaissance de l'évolution du climat et de ses impacts. Les deux parutions : 2013 et 2018 (printemps) ont pour objectif de faire de la science « utile », ce par l'apport d'informations pertinentes, facilitant l'appropriation locale par les habitants et les acteurs publics : PNR, SCOT, SRADDET, ... La publication 2018, en comparaison de la première, sera complétée par des chapitres portant sur la mémoire du climat, l'appropriation citoyenne et la participation locale, les instruments juridiques, la santé et les zones humides.

Une future publication pourrait, utilement et dans la continuité des deux premiers rapports, s'enrichir d'un volet portant sur les savoirs des habitants et des acteurs socio-économiques. Elle pourrait s'inscrire dans une démarche plus systémique pour approcher la notion de destin climatique.

Hervé Le Treut précise que le changement climatique est un problème de mutation rapide avec une augmentation actuelle des émissions de GES. Ceux-ci s'accumulent encore, il y aura donc un temps de latence pour régler à moyen terme leur diminution et ses impacts. Une stratégie d'adaptation est une nécessité car le changement est significatif et vraisemblablement en accélération. Demain sera très différent d'aujourd'hui : le futur de notre climat et de l'environnement actuels sera certainement très marqué avec une problématique forte sur les ressources alimentaires. D'ailleurs, les changements sont clairement observables avec des signaux croissants d'évolution. Pour réussir l'atténuation, il faut impérativement ramener en 2100 les émissions de GES à zéro par rapport à la période de référence : 1990. Il rappelle le lien fort entre atténuation et adaptation sur des secteurs comme le logement ou encore le transport et la notion de co-bénéfices.

En Nouvelle-Aquitaine, les changements sont et seront systémiques (réchauffement significatif de l'air, sécheresses agricoles marquées, ...) donc avec une complexité d'effets en cascade et étroitement liés.

Le second temps d'échanges avec les participants se concentre sur les questionnements suivants :

- L'intérêt d'une démarche participative à l'exemple de « l'observatoire des saisons » serait opportune pour associer le plus grand nombre ;
- La possibilité pour la Région de disposer d'un pouvoir fiscal pour privilégier, sur le territoire de la Nouvelle-Aquitaine, les politiques alternatives à l'usage encore trop important des énergies fossiles. La Région précise qu'elle est favorable avec d'autres Régions françaises à la mise en oeuvre d'une vignette carbone pour encourager le transport collectif et le transfert du transport de marchandises de la route vers le rail.

En introduction de l'intervention du représentant de la CRPM, Madame Françoise Coutant souligne que, partout dans le monde, les gouvernements infranationaux comme les Régions jouent un rôle de plus en plus important dans la traduction concrète d'un aménagement durable du territoire, d'où l'importance d'un partenariat consolidé entre les Régions à l'échelle européenne. Avec sa large bande côtière (720 km de littoral) et ses coopérations de longue date avec les régions espagnoles, portugaises et françaises de la façade atlantique, la Région Nouvelle-Aquitaine est naturellement un membre actif de la Conférence permanente des régions périphériques (CRPM). La Vice-Présidente de la Région Nouvelle-Aquitaine en charge de l'Europe- International, Isabelle Boudineau, était d'ailleurs présente à l'AG de la CRPM, les 19-20 octobre derniers à Helsinki pour approuver le « Position paper » sur la stratégie d'adaptation européenne d'adaptation au changement climatique.

Monsieur Renaud Layadi, représentant de la Conférence des Régions Périphériques Maritimes (Chargé de mission aux réseaux internationaux à la Région Bretagne) présente les enjeux qui ont motivé les Régions littorales d'Europe à adopter, lors de leur dernière Assemblée générale le « Position paper », ce à l'adresse des institutions européennes.

La CRPM a pris récemment conscience de l'intérêt de s'approprier pleinement sujet du climat, de plus en plus prégnant pour les régions périphériques ou qu'elles soient en Europe. Elle a donc mis en place, début 2016, une Task force avec l'idée de collaborer avec d'autres réseaux d'acteurs publics et privés européens engagés dans cette même thématique.

L'objectif est de produire une réponse, un enrichissement, une contribution aux travaux des institutions européennes et des décideurs publics dans les régions. Deux Régions : la Nouvelle-

Aquitaine et la Catalogne ont fait un travail de fond en Europe maritime sur le sujet. Cela doit inspirer d'autres régions d'Europe qu'elles soient maritimes ou continentales.

Le troisième temps d'échanges avec les participants est l'occasion d'aborder et /ou de souligner les points suivants :

- Sans négliger les politiques d'adaptation, l'urgence collective est de réduire drastiquement et d'urgence les émissions de GES ;
- L'opportunité pour les participants de s'investir en tant que contributeurs et coconstructeurs à l'élaboration du volet air, climat, énergie du Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) Nouvelle-Aquitaine.

En conclusion de ce troisième Comité régional des acteurs de la Transition énergétique et du Climat, **Madame Françoise Coutant** annonce :

- L'Atelier des solutions « Conférence régionale Nouvelle-Aquitaine sur l'autoconsommation photovoltaïque en collectif et individuel » organisé par le syndicat national professionnel ENERPLAN, en partenariat avec la Région le 24 janvier, à l'Hôtel de Région à Bordeaux;
- La date du prochain Comité régional de la Transition énergétique et du climat : le 11 juin 2018 à l'Hôtel de Région avec un focus sur les transports et le SRADDET ;
- La possibilité de s'inscrire dès aujourd'hui aux six Séminaires Thématiques Climat-Air-Energie du SRADDET, organisés sur janvier et février 2018.